



Kinésithérapie hospitalière : les professionnels attendent toujours de vraies propositions !

Paris, le 11 octobre 2016

Reconnue comme « *profession sensible* », la kinésithérapie dans la fonction publique hospitalière est en voie de disparition. Les kinésithérapeutes sont toujours moins nombreux pour assurer des soins de qualité aux patients des établissements de santé.

Les conséquences sont dramatiques pour les patients : pertes de chance, allongement des durées de séjour, complications, séquelles fonctionnelles, appauvrissement des moyens rééducatifs... mais également pour les futurs professionnels qui ne bénéficient pas toujours d'un encadrement satisfaisant lors de leurs stages.

Après 15 ans d'alertes sur la déconstruction de l'offre de rééducation hospitalière, le ministère des Affaires Sociales et de la Santé a enfin pris conscience du phénomène en mettant en place un groupe de travail sur l'attractivité dans la fonction publique au printemps 2016.

Malheureusement, un calendrier contraint avant l'été et l'absence de dialogue social n'ont pas permis de faire aboutir cette initiative.

En cette rentrée, il est plus que jamais nécessaire de reprendre ces travaux afin d'aboutir à des mesures concrètes urgentes pour garantir des soins équitables et de qualité pour les patients ainsi qu'une formation de qualité pour les futurs professionnels.

C'est pourquoi les organisations signataires exigent :

- **Une reprise des travaux** du groupe de travail « attractivité des professions de rééducation dans la fonction publique hospitalière » au plus vite, et avec **un vrai dialogue social**.
- Une réelle reconnaissance du haut niveau de formation et de responsabilité des masseurs-kinésithérapeutes par **des grilles de rémunération équivalent à un bac+5**.
- La création de réelles **perspectives de carrière** pour les masseurs-kinésithérapeutes dans le cadre d'une filière rééducation.
- La mise en place des conditions favorables à l'émergence **d'une filière d'excellence en rééducation hospitalière** alliant clinique, recherche et formation.

A l'heure de la chirurgie ambulatoire, de la réhabilitation améliorée, du vieillissement de la population, les soins de kinésithérapie sont plus que jamais indispensables pour les patients hospitalisés.

Au gouvernement de prendre ses responsabilités.